REPUBLIQUE FRANCAISE: LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal	
Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de Saint Julien en Genevois Canton de Frangy Commune de Contamine Sarzin (74270)	Séance du Jeudi 13 août 2020	
	Par suite d'une convocation en date du 8 août 2020, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 13 août 2020 à 20h15 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.	
Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15	Etaient présents: Mesdames Pierrette Baton-Marechal, Anne-Marie Ceccon, Carole Chen, Josiane Masson Et Cécile Pakosz; Messieurs Louis Buda, Georges Canicatti, Christophe Comé, Laurent Esteulle, Jean-Philippe Gecchele, Christophe Piazzoni.	
Présents: 11 Votants: 11	Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents Ayant Donné Procuration: Émilie Combes à Anne-Marie Ceccon. Marc Brunier à Louis Buda Et Norbert Regard à Christophe Piazzoni Absent Excusé: Julien Langloys (Suspicion De Covid.19) Absent:/	
Délibération n°D_2020_08_13_02		
	Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Anne-Marie Ceccon est désignée pour remplir cette fonction.	

Objet : Désignation des représentants du conseil au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

Monsieur le Maire précise la liste des candidats qui seront proposés à Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Thonon-les-Bains et à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Grande Instance de Thonon-les-Bains et a Wolfstein le Freier Mandat		Nom et Prénom
Conseiller Municipal		MASSON Josiane
Délégué de l'administration Délégué du tribunal de grande instance	Membre titulaire	BUDA Louis
	Membre suppléant	PIAZZONI Christophe
		CECCON Anne-Marie
	Membre suppléant	LANGLOYS Julien

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil approuve la composition de cette liste

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa transmission le : 19 août 2020

Et de la publication le : 19 août 2020

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Contamine Sarzin, le 19 août 2020

Le Maire,

G. CANICATTI